

BULLETIN SALESISIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III S. JUAN, 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

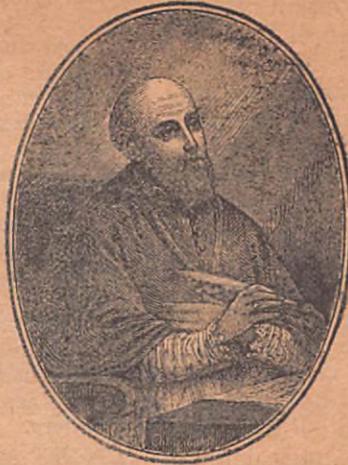
(I TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVII, 5).

Je Vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu. (PIM IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

— Direction — Nice, Place d'armes, N. 1 & Marseille, Rue des Romains, N. 9 —

Sommaire. Monseigneur le Comte de Chambord - Les menteurs anciens et les menteurs modernes - Histoire de l'Oratoire de s. François de Sales - Distribution des récompenses à l'Oratoire de s. Léon - Admission des enfants dans les Maisons Salésiennes - La Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus - Bon effet d'un lettre - Avis à nos correspondants.

MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD.

Les desseins de Dieu sont impénétrables, ces paroles sont pour ainsi dire les dernières, qui soient sorties de la bouche de Celui, qu'un grand nombre de Français pleurent comme un père bien-aimé, comme un roi, bien vivement et bien longtemps, mais inutilement désiré.

Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, et ses conseils ne sont pas nos conseils.

Voilà pourquoi les prières ferventes, élevées de toutes parts vers le trône de Dieu, pour la guérison du Comte de Chambord n'ont pu être exaucées. Le fruit était mûr pour le ciel, et Dieu n'a pas voulu le laisser plus longtemps sur la terre. Cependant, pour montrer combien cet élan de foi généreux Lui était agréable, et combien il aimait Celui, dont tous, amis, indifférents, adversaires même, car il n'eût jamais d'ennemis, s'accordent à reconnaître et à louer le caractère plein fermeté, de noblesse et de loyauté, Dieu voulut permettre que la maladie fût arrêtée brusquement dans son cours; et que l'Auguste malade vit revenir peu à peu ses forces, jusqu'au point de pa-

raître entièrement guéri, de pouvoir reprendre le cours de ses occupations journalières, et même de pouvoir participer encore à une grande chasse dans son parc et abattre un cerf (dépêche de Vienne au Standard 7 août 1883). — La rechûte dut être considérée comme une maladie nouvelle; et le Sacrement de l'extrême onction fut administré une seconde fois à l'auguste malade.

Quelle que soit la cause, à laquelle on veuille attribuer ce retour à une meilleure santé, le fait, en lui-même, est indéniable. Or pour quiconque élève son esprit jusqu'aux régions supérieures de l'absolue vérité, pour quiconque veut bien réfléchir aux circonstances dans lesquelles ce fait s'est produit; et considérer que rien, en ce monde, n'arrive sans la permission de Dieu, dont la providence conduit toutes choses, et fait servir à ses fins tous les agents naturels, il est évident que Dieu voulut en cette occasion donner une satisfaction bien douce, quoique passagère, à tous ceux dont la prière montait vers Lui; pour assurer ensuite à cette prière sa véritable et digne récompense, en procurant à celui, qui nous a quittés, un heureux passage à l'immortelle et bienheureuse vie de la Céleste patrie, dont aucun exil ne pourra plus l'éloigner. On a déjà fort justement fait ressortir cette circonstance providentielle, que la mort du noble descendant de Saint Louis est arrivée le 24 Août, précisément la

veille du jour consacré par l'Eglise Universelle à célébrer la fête de ce modèle des rois chrétiens.

Il semble évident que Dieu, dans son infinie bonté, s'est plu à réunir en un même triomphe le glorieux patriarche et l'un de ses derniers descendants.

La douleur, que nous cause la perte d'un bienfaiteur insigne des œuvres, est tempérée par cet espoir si fondé; nous nous réjouissons à la pensée que les prières de nos enfants et de toute notre pieuse société n'auront pas été sans aider à la glorification de Celui, qui ne cessa de nous donner des marques signalées de sa paternelle bonté.

Cependant, comme l'infinie sainteté de notre Dieu lui fait trouver des tâches dans les âmes les plus belles, nous ne laissons pas de prier pour le repos de l'âme de celui qui peut avoir encore quelques dettes à payer à la justice de Dieu, nous engageons vivement tous nos coopérateurs à faire comme nous.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Henri-Charles-Marie-Ferdinand-Diendonné d'Artois naquit le 29 septembre 1820 à Paris, au palais des tuileries, peu de mois après l'assassinat de son père, le duc de Berry, fils du roi Charles X. Il reçut d'abord le titre de duc de Bordeaux et, peu de temps après, celui de Comte de Chambord, en reconnaissance de la généreuse initiative des amis de la royauté qui, par une souscription toute spontanée, à laquelle prirent part toutes les classes de la société, rachetèrent, pour l'offrir au nouveau né, le magnifique château de Chambord, dans le département de Loir et Cher (an 1821).

Le jeune prince donna des sa plus tendre jeunesse les preuves du plus heureux naturel; l'histoire de ses premières années est pleine de traits touchants qui dénotent la bonté de son jeune cœur et font éclater cette tendre charité pour les pauvres, dont il devait un jour se faire considérer comme le père, même sur la terre de l'exil.

Le 30 Juillet 1830 Charles X fuyait devant la révolution triomphante en abdiquant en faveur du duc d'Angoulême; et la couronne, refusée par ce dernier, allait se fixer sur la tête du jeune Henri, qui, sans jamais la porter en réalité, devait cependant l'illustrer autant et plus peut-être que s'il lui eût été donné de régner.

Depuis lors la vie du jeune prince, et plus tard de l'homme fait, se passa dans de continuelles voyages consacrés à étudier les hommes et les choses.

En 1846 il épousa l'archiduchesse Thérèse d'Autriche, fille de François IV de Modène et Béatrice de Savoie. Cette princesse avait une fortune très-considérable, dont les deux époux surent toujours faire le plus noble usage. A partir de ce mariage le Comte de Chambord vécut presque

toujours dans le château de Frohsdorf, en Styrie où il vient de mourir. Malgré les droits de sa naissance, et les sollicitations pressantes de quelques hommes d'état, le Comte de Chambord ne consentit jamais à employer la force pour recouvrer le trône de ses ancêtres. Il ne voulait pas d'une couronne, qu'il eût achetée au prix d'une seule goutte de sang français.

Profondément convaincu de la vérité des principes du vieux droit national français, jamais il ne voulut se prêter à certaines concessions, qui lui auraient assuré le trône, mais en le faisant dévier de la rectitude de ces principes symbolisés par le drapeau blanc, auquel il refusa d'adjoindre aucun autre symbole.

La correction de son attitude, toujours franche et digne, toujours conséquente avec ses déclarations publiques et tout l'ensemble de sa conduite, força l'estime de tous. Et, pas une voix malsonnante n'a même pensé à s'élever pour troubler le concert des louanges de la presse Européenne tout entière.

C'est que les hommes de caractère sont rares à notre époque; l'Eglise seule paraît avoir le secret de les former et de les soutenir. Le Comte de Chambord fut toujours un catholique modèle: il s'est éteint, sans douleurs, et comme sans agonie, muni de tous les Sacrements de l'Eglise. Sa dernière parole a été pour la France, qu'il aimait tant, et à laquelle il aurait voulu pouvoir faire du bien. Ses obsèques auront lieu prochainement à Goritz, où repose déjà le corps de son aïeul, le roi Charles X.

Nos orphelins n'oublieront jamais un tel bienfaiteur. Ils ne manqueront pas non plus de se rappeler de l'Auguste veuve pour laquelle nous demandons chaque jour à Dieu toutes les grâces, que lui méritent si bien les grandes vertus, qui l'ont rendue la digne compagne du plus illustre des princes de nos jours.

LES MENTEURS ANCIENS ET LES MENTEURS MODERNES (1).

Dès le commencement du monde la terre se partagea en deux royaumes, le royaume de la vérité et celui du mensonge. Le premier a Dieu pour fondateur et pour chef, ses sujets son tous

(1) Pour être bien compris de tout, rappelons la définition du mensonge; ce vient du verbe mentir, dérivé lui même du mot latin correspondant: *mentiri*, lequel dérive à son tour du mot *mens*, *mentis*, l'esprit, la pensée. *Mentiri*, *mentir*; c'est, aller contre sa pensée, *ire contra mentem*. Le mensonge en effet est une parole, un discours contraire à la pensée de son auteur; plus exactement encore, mentir, c'est dire une chose que l'on croit fautive avec l'intention de tromper.

La calomnie est chose pire encore. Calomnier quelqu'un, c'est lui attribuer faussement des fautes ou tout autre chose de nature à le déshonorer ou à lui enlever sa bonne réputation.

Le mensonge et la calomnie sont prohibés par la loi de Dieu, et par la loi naturelle elle-même, par ce qu'ils sont contraires à la vérité, à la charité due au prochain, au bien-être de la société humaine.

les amis de Dieu et tous ses enfants ; le fondateur du second en est aussi le tyran, il s'appelle le démon et son peuple peut se définir la société de tous les menteurs du monde.

L'existence de ce royaume, de cette famille ou société satanique, nous est attestée par un oracle infaillible : — Vous avez le diable pour père, — disait notre Divin Sauveur aux Juifs de son temps, menteurs et calomnieux par excellence. — Vous avez le diable pour père, et vous cherchez à satisfaire ses désirs ; il fut homicide dès le commencement, et ne persévera pas dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui ; lorsqu'il dit le mensonge, c'est alors qu'il parle de son propre fonds ; parce qu'il est menteur, et le père du mensonge. — Ce son là les propres paroles de Jésus-Christ, leur autorité ne peut donc être contestée.

Menteur en effet et calomnieux, tel se montra le démon, dès le principe de la Création.

Dans le ciel, il ment aux anges ; fait entendre à un tiers d'entre eux qu'ils deviendront égaux à Dieu même ; et les entraîne avec lui dans le crime et dans la perte éternelle.

Dans le paradis terrestre, il ment à nos premiers parents : — Mangez de ce fruit, leur dit-il, ne craignez point la mort ! « non, vous ne mourrez point (nequaquam moriemini) ; mais vous serez comme des Dieux (et eritis sicut Dii). » — Voilà le mensonge. — Dieu sait, ajoute-t-il, que, si vous mangez de ce fruit, vous deviendrez semblables à Lui, c'est pour cela qu'il vous a défendu de toucher à cet arbre. — Voici la calomnie contre Dieu même, la calomnie blasphématoire qui ose l'accuser de jalousie.

Par le mensonge et par la calomnie le diable perdit Adam et Eve pour le corps et pour l'âme. Il fut ainsi leur séducteur et leur meurtrier en même temps. « Ille homicida erat ab initio. »

Depuis lors, le père du mensonge commença à avoir des fils ici-bas. Le premier-né fut Caïn, qui d'ailleurs sut fort bien satisfaire aux désirs d'un tel père. On se rappelle comment ce coryphée des menteurs de tous les siècles trompa l'innocent Abel, son frère. Il vient le trouver un jour, et, sans laisser paraître l'envie dont son cœur est dévoré, il prend un air souriant et affable, et lui dit d'une voix mielleuse : Viens, Abel, allons respirer un instant le bon air dans la campagne. Abel le suit sans défiance, et bientôt Caïn se jette sur lui et le tue.

Ce cruel ne se borna pas à mentir à son frère pour lui ôter la vie, il osa mentir à Dieu même.

Pour lui donner l'occasion de rentrer en lui-même et de se repentir de son crime, le Seigneur l'interroge ; il lui demande où est Abel. Le fratricide répond avec insolence : — Je ne sais, suis-je donc le gardien de mon frère ? « qui répondit : Nescio. Num custos fratris mei sum ? »

Depuis ce jour, les descendants de Caïn se sont propagés de siècle en siècle, ils ont tous concouru à élargir de plus en plus le royaume du mensonge ; ils ont accru la société des menteurs et grossi les hordes diaboliques, sans cesse occupées à opprimer les bons et à se défaire des enfants de Dieu. Et, par quelles armes !.... toujours avec les armes de

leur père ; l'envie, la haine, la cruauté, le mensonge, l'hypocrisie, la calomnie, la trahison et autres semblables. En voici quelques preuves.

Traversons rapidement les siècles anciens, nous entendons bientôt la voix du plus sage des rois ; il déplore, avec les accents de la douleur la plus profonde, l'audace des calomnieux de son temps et les larmes amères qu'ils faisaient verser aux innocents, par leurs mensonges et leurs violences : « Vidi calumnias, quae sub sole geruntur, et lacrymas innocentium, et neminem consolatorem. » Un tel spectacle le touche si vivement qu'il préfère le sort des morts à celui des vivants : « et laudavi magis mortuos quam viventes. » — Le prophète Isaïe deux siècles après nous met sous les yeux la conduite inique des méchants de son temps ; il nous les décrit, pleins d'assurance, comme les alliés de l'enfer ; comme lui, pleins de confiance dans le mensonge, et s'avancant sous sa protection. — « Nous avons fait un pacte avec l'enfer, disaient-ils, et, quand viendra le fléau, nous serons épargnés ; nous nous sommes confiés au mensonge, et le mensonge nous protège : « Posuimus mendacium spem nostram, et mendacium protecti sumus. » Et même avant Salomon et le prophète Isaïe, le type vivant de la patience, le saint homme Job, du milieu de ses atroces souffrances, se lamentait de se voir déchiré par ses faux amis ; et les nommait justement des artisans de mensonges, *fabricatores mendacii*.

Qui pourrait redire les oppressions, les calamités sans nombre, que firent peser sur les innocents les mensonges et les calomnies ? — La calomnie d'une maîtresse impudique fait jeter dans un cachot de l'Égypte le chaste Joseph, fils du patriarche Jacob ; par la calomnie de deux menteurs scélérats, l'innocent Nabot est mis à mort comme blasphémateur. D'envieux courtisans calomnient Daniel à Babylone, et le font jeter dans la fosse aux lions. Calomniée par deux vieillards déshonnêtés, la chaste Suzanne se voit sur le point de périr sous une grêle de pierres.... Nous n'en terminerions pas, s'il nous fallait rapporter tous les faits de ce genre chez les anciens.

Dans les siècles chrétiens, les artisans de mensonges et de calomnies ne firent jamais défaut. Que n'ont-ils pas fait contre Jésus-Christ Lui-même ? Les pharisiens, les sadducéens et les scribes, qui étaient les francs-maçons ou les incrédules d'alors, et quelque chose de semblable aux prétendus savants et aux mauvais folliculaires de nos jours, cherchèrent toujours à avilir Notre Divin Maître aux yeux du peuple ; à le lui faire voir comme un ennemi. Ils recouraient aux plus sinistres insinuations ; aux mensonges, aux calomnies. Ils le représentaient comme un blasphémateur, un démoniaque, un homme plein d'intempérance dans le boire et dans le manger, un violateur de la loi divine, l'ami et le fauteur des pêcheurs et des pécheresses. Par leurs mensonges et leurs calomnies, ils le livrèrent aux autorités politiques comme un rebelle, un séducteur et un factieux ; par leurs mensonges et leurs calomnies ils réussirent à le faire condamner à mort et mettre en croix entre deux larrons.

Non, jamais le règne du mensonge n'avait acquis un plus splendide triomphe; triomphe menteur du reste, et purement apparent; jamais le diable n'avait été mieux servi par tous ses fils.

Lorsque Jésus-Christ eût quitté la terre et que, désormais impassible et immortel il fût allé s'associer dans les splendeurs de la gloire éternelle, les armes du mensonge se retournèrent contre ses disciples, contre les Papes, contre l'Eglise Catholique.

Le premier à tomber sous leurs coups fut saint Etienne; le saint martyr mourut victime des fausses accusations portées contre lui par des hébreux libertins. Après lui, des millions de Chrétiens de tout sexe et de toute condition furent, en tout temps, immolés sur l'autel du mensonge et de la calomnie.

Pour accomplir ce barbare et satanique sacrifice, les payens ne tardèrent pas à succéder aux juifs; après eux vinrent les hérétiques, puis les apostats, les inédules, et toutes les sectes ennemies de Dieu et de ses Saints. Par le mensonge et la calomnie l'empereur Néron commença contre les Chrétiens sa cruelle persécution. Il avait déjà condamné à une mort injuste et barbare des milliers de citoyens; au nombre desquels, Britannicus, son frère; Agrippine, sa mère; Octavie, sa femme; et le philosophe Sénèque, son précepteur. Prince cruel jusqu'à la folie, il fit mettre le feu à plusieurs quartiers de Rome, défendant sévèrement de chercher à l'éteindre. L'incendie dura six jours. Son but était de détruire la ville, pour avoir ensuite la gloire de la rebâtir, plus belle et plus somptueuse et immortaliser ainsi son nom. Mais il s'aperçut que ce désastre mettait le comble à l'indignation des Romains contre lui. Que fit alors Néron? Il eut recours au mensonge et à la calomnie et rejeta sur les Chrétiens la faute de l'incendie; il excita la plèbe contre eux et se mit à les faire mourir lui-même dans les plus barbares tortures. « Abolendo rumor, écrit Cornelius Tacite, historien payen, Nero subdidit reos, et quæsitissimis paenis affecit, quos vulgus Christianos appellabat. — Pour faire cesser ce bruit accusateur, Néron dénonça comme coupables de ce crime, ceux que l'on désigne vulgairement sous le nom de Chrétiens; et les soumit aux supplices les plus barbaquement recherchés. » Les uns, couverts de peaux de bêtes, étaient livrés aux chiens de l'empereur, qui les mettaient en pièces; d'autres, revêtus de tuniques enduites de poix et de soufre, étaient brûlés vifs dans les jardins de Néron, en guise de flambeaux, pour éclairer ses promenades nocturnes; plusieurs furent crucifiés; un très-grand nombre, lapidés par la populace. Le spectacle de ces atrocités était si horrible, que les gentils eux-mêmes étaient touchés de compassion. L'historien précité, malgré son aversion pour les Chrétiens, dont il ignorait la religion, ne laisse pas cependant de condamner Néron. Au livre V de ses annales, il écrit: C'était pitié de voir périr tant de personnes, non par un motif d'utilité publique, mais pour assouvir la cruauté d'un seul. *Unde miseratio oriebatur, tamquam non utilitate publica, sed in saevitiam unius absumerentur.*

La persécution payenne contre les disciples du Divin Nazaréen, commencée par le plus cruel des empereurs à l'aide du mensonge et de la calomnie se continua dans l'empire Romain à la faveur des mêmes artifices. Mais qu'ont fait les Chrétiens? — demandaient les juges payens des trois premiers siècles; — et le mensonge et la calomnie, par la bouche des sophistes, des proconsuls, des préfets, des prêtres idolâtres, se hâtaient de répondre: — Les Chrétiens conspirent contre l'empereur et contre l'état; ils sont les ennemis de la patrie. Les Chrétiens commettent des infamies jusqu'alors inouïes; c'est ainsi que, dans leurs assemblées religieuses, ils prennent un enfant, le mettent sur l'autel; le taillent en morceaux, après l'avoir convert de farine; et se distribuent les parts de cet horrible festin, pour se nourrir de ses chairs innocentes. — Pourquoi le ciel est-il indigné contre Rome, pourquoi frappe-t-il la ville et tout l'empire, tantôt par les débordements du Tibre, tantôt par la sécheresse, tantôt par la famine, par la peste, la guerre ou les tremblements de terre? — Et, de toutes parts, le mensonge et la calomnie de s'écrier en chœur: — tous ces malheurs fondent sur nous, pour punir la scélératesse et l'impiété des Chrétiens. — Que faire donc de ces sectateurs du Christ? — Et, par les milliers de bouches humaines entassées sur les gradins des amphithéâtres, le mensonge et la calomnie poussaient un cri formidable: Les Chrétiens aux lions, les Chrétiens aux lions. *Christiani ad leonem.*

Pour confondre de pareils mensonges et d'aussi absurdes calomnies répandues contre les Chrétiens, se levèrent, dès les premiers temps, de valeureux défenseurs. Nous admirons encore les éloquentes apologies de Quadratus, d'Aristide, d'Aténagore, de Justin, de Tertullien. Ce dernier, dans son célèbre *apologétique*, publié sur le commencement du troisième siècle, adresse ces reproches aux magistrats de l'empire Romain: — Vous nous appelez factieux et nous sommes bien loin de l'être. Ce nom de factieux, tout au contraire, convient à merveille à ceux qui s'unissent dans la conspiration de la haine contre les bons citoyens et les hommes de bien; à ceux qui demandent à grands cris le sang des innocents, et, pour couvrir leur haine d'une apparence de justice, ont recours au mensonge, et affirment que les Chrétiens sont la cause de tous les malheurs publics, de tous les désastres qui affligent le peuple. Si le Tibre enlève ses eaux et les porte jusque par dessus les murailles, si le Nil, au contraire, ne vient pas recouvrir les champs ensemencés, si le Ciel refuse la pluie, si la terre tremble, si la famine ou la peste nous assaillent; aussitôt on s'écrie: — *Les Chrétiens aux lions* — Et quoi? Avant que nous, Chrétiens, nous eussions paru dans le monde, n'arrivait-il pas déjà de semblables infortunes? Cessez donc de nous calomnier: Mettez un terme à vos injustices.

Pour mieux répandre et mieux accréditer parmi le peuple ces inventions odieuses, on érigeait aussi dans les diverses grandes villes de l'empire des chaires de pestilence. Celsus, Porphyre, Julien l'apostat et cent autres drapés dans le manteau du philosophe écrivaient des livres contre la doc-

trine de Jésus-Christ, contre son Évangile et les enseignements de son Église. Ils fabriquèrent assez de mensonges et de calomnies pour en fournir en abondance à tous les impies des siècles à venir.

Aux payens succédèrent les hérétiques. Pour ne pas nous perdre dans trop de détails, que ne firent pas les Ariens contre le grand saint Athanase Patriarche d'Alexandrie? Pendant près d'un demi-siècle ils ne reculèrent devant aucun mensonge, devant aucune calomnie. Pour ravir l'honneur au saint pontife ils allèrent jusqu'à payer une personne de mauvaise vie pour déposer fausement contre son honnêteté et l'intégrité de ses mœurs.

Il serait trop long de passer en revue ne fût-ce que les principaux menteurs et calomnieurs, qui se sont succédés jusqu'à nos jours. Qu'il nous suffise de rappeler ici le porte-drapeau des menteurs et calomnieurs modernes, le trop fameux Voltaire. Doué d'une rare intelligence, il se flattait du fol espoir d'écraser, comme il se plaisait à le dire, la religion de Jésus-Christ et de la bannir du monde. Il écrivit dans ce but un grand nombre d'œuvres, consacrées à la dérision et au mépris de tout ce qu'il y a de sacré, en commençant par Dieu-même, pour aller jusqu'à la moindre cérémonie de l'Église Catholique. Ses livres sont un *emporium* d'impiétés, de bouffonneries sacrilèges, de mensonges et de calomnies contre l'Écriture Sainte, contre le Fils de Dieu, contre l'Église, sou épouse; contre le Pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les vierges consacrées à Dieu. Depuis un siècle tous les ennemis de Dieu recourent aux écrits de Voltaire comme à un arsenal inépuisable.

Ce malheureux, craignant de ne pouvoir réussir à lui seul dans son infernal dessein, stimulait ses amis dans la scélérate entreprise. Voici la méthode de combat, qu'il leur enseignait le 21 octobre 1736 (lettre à Thiriot): « Il faut mentir comme un diable, non point timidement et pour un temps, mais hardiment et toujours; mentez, mes amis, mentez. » — Ne semble-t-il pas entendre le démon, le père du mensonge, animer les esprits de l'abîme contre les fils de la lumière, contre les amis de la vérité.

Les écoliers apprirent fort bien la leçon du maître, ils la mirent et la mettent encore en pratique. Aujourd'hui surtout on pourrait croire que les ennemis de l'Église et du Sacerdoce Catholique ont fait graver la fameuse leçon sur leurs écritures et sur la pointe même de leurs plumes, afin de l'avoir toujours sous les yeux en écrivant; les pages de leurs livres, les colonnes de leurs journaux.

C'est en vertu de cette diabolique leçon que tant d'écrivains imposteurs composent aujourd'hui des comédies et des tragédies obscènes dans lesquelles ils prêtent à la mémoire sans tâche de prêtres et laïques vénérables par leur sainteté, les vices de leur propre cœur gâté par la corruption.

C'est en vertu de cette même leçon, que des journalistes éhontés, en France, en Italie, en Autriche, en Allemagne et, nous pourrions dire en tous les pays civilisés, inventent chaque jour les charges

les plus infâmes contre les Prélats de la Sainte Église. C'est pour suivre cette leçon du maître, qu'un Léon Taxil a eu l'impudence de verser la fange de ses reproches amers contre la vie si pure de l'Angélique Pie IX; et cela, en pleine lumière du XIX^e siècle, et sous les yeux de milliers de témoins prêts à dénoncer à l'indignation publique l'infâme et vile calomnie.

Cette leçon, partout divulguée, a fait surgir des milliers de petits écrivains, vendus à la secte, qui ne cessent chaque jour de pousser des clameurs haineuses contre notre savant pontife Léon XIII, contre les évêques, les prêtres, les catholiques de bon aloi. Ils ne cessent de les dépeindre comme les ennemis de la Patrie et du Gouvernement; et de les exposer aux risées de la populace.

Enfin, pour mettre cette leçon plus fructueusement encore en pratique, il s'est formé, depuis quelque temps, comme une ligue, d'historiens infidèles, comme une conjuration infernale, pour falsifier les faits, pour taire les événements glorieux à l'Église catholique et aux Souverains Pontifes, et s'étendre au contraire avec complaisance sur de vieilles fables, songes d'esprits pervers; pour donner une sinistre interprétation aux intentions et aux plus louables efforts d'hommes, grands par leur piété, comme par leur indébranlable attachement à la religion et au Saint-Siège Apostolique; — Conjuraison si bien conduite que, déjà, l'histoire, grande et petite, au lieu d'être la maîtresse de la vie, selon la belle expression de Cicéron, est devenue l'école du mensonge, de la séduction et de l'impiété (1).

Où; *mentir comme un diable*, contre l'Église, contre ses ministres, contre ses enfants; Voilà le programme des sectes maçonniques; voilà le mot d'ordre, qui court dans leurs rangs sataniques; le cri de guerre, qui retentit dans leur camps.

En vérité le règne du mensonge semble arrivé à l'apogée de sa puissance; et l'Église catholique, le pape et les fidèles auraient bien lieu de craindre de se voir suffoquer par lui, s'ils n'avaient pour eux la Divine assurance de l'infalible parole de celui qui a dit; *Portae inferi non praevalent*. Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre vous: ayez confiance; je les ai vaincues. *Ego vici mundum*.

Où; les menteurs et les calomnieurs peuvent tourmenter l'Église et ses enfants, comme satan lui-même et de faux amis tourmentèrent le pauvre Job; mais la vérité et la justice finiront par triompher, même sur cette terre, et leurs ennemis périront, selon le Divin oracle. Vous perdrez, Seigneur, tous ceux qui vouent leur parole au mensonge. *Perdes omnes qui loquuntur mendacium*.

(1) Cet article sur les menteurs était déjà composé, lorsque Notre Saint Père le Pape Léon XIII a publié sa magnifique lettre aux Eminentissimes Cardinaux, De Lucca, Pitra, et Hergenroether. Le savant Pontife traite de l'enseignement de l'histoire; il dénonce les artifices mensongers, employés aujourd'hui par nombre d'historiens, et suggère les moyens d'opposer un remède efficace à un si grand mal. Cette lettre, en date du 18 août dernier est un chef d'œuvre, comme le sont d'ailleurs tous les documents, qui sortent de la plume du grand Pontife.

Quelque répandu, que soit aujourd'hui le mensonge, quelle que soit la faveur, qu'il rencontre auprès d'un certain public; jamais il n'a cessé. jamais il ne cessera d'être jugé l'opprobre des peuples civilisés. L'homme, par nature, aime la vérité, par nature il a horreur du mensonge. C'est ce que Démosthène exprimait en s'écriant : — Quand vous voyez une vipère vous, vous empressez de l'écraser; ainsi devez-vous faire du menteur qui, lui aussi, est une vipère. —

L'empereur Trajan avait une telle horreur des calomnieux, qu'il les faisait fustiger en public, les reléguait dans quelque île déserte, ou les faisait vendre comme esclaves.

En vertu de cette loi, gravée par le doigt des Dieux dans le plus profond du cœur humain, ceux-là même, qui mentent de propos délibéré, cherchent le plus souvent à se couvrir du manteau de la vérité; les hommes les plus perdus, les plus déshonorés, rougissent d'être convaincus de mensonge. De leur côté, les hommes de bien ont pitié du pécheur; mais ils abhorrent le menteur, et ne veulent rien avoir à faire avec lui. — Mieux vaut encore un voleur, qu'un menteur, — dit l'Esprit-Saint, et il poursuit : — la vie des menteurs est une vie sans honneur, et la confusion est toujours leur compagne inséparable. *Pstior fur quam asiduitas viri mendacis: mores hominum mendacium sine honore, et confusio illorum cum ipsi sine intermissione.* —

C'est là certes une loi bien prévoyante du Créateur, et le soutien de tout ordre social.

HISTOIRE DE L'ORATOIRE DE S. FRANÇOIS DE SALES

Seconde partie.

CHAPITRE IX.

Encore la chute d'une construction nouvelle — Marques de la protection de Dieu — Une seconde loterie — Lettres d'invitation à y prendre part — Un subside du Gouvernement — Décret du ministre Rattazzi.

Par suite de la guerre de Crimée et d'autres guerres, non moins désastreuses, chaque jour voyait s'augmenter le nombre des demandes, faites à Dom Bosco pour obtenir l'admission gratuite de pauvres jeunes gens dans sa maison de charité, ou oratoire de S. François de Sales. Les parents, les curés des paroisses, les autorités municipales envoyaient leurs recommandations. Plusieurs enfants venaient aussi se recommander eux-mêmes. Presque pas un Dimanche ne se passait, sans que Dom Bosco ne découvrit, parmi les habitués du patronage, ou parmi ceux qui s'y rendaient pour la première fois, des jeunes-gens, si complètement abandonnés, ou exposés à de si grands périls, et pour l'âme, et pour le corps, que s'ils n'étaient promptement recueillis dans un asile sûr, ils se seraient infailliblement engagés dans la mauvaise voie, il en était de même pour un grand nombre des enfants des autres patronages, de S. Louis à

la Porte-Neuve, et de l'Ange Gardien à Vanchiglia. Chaque Semaine, l'un ou l'autre des directeurs de ces deux oratoires conduisait à Dom Bosco des enfants vraiment dignes de la plus profonde compassion, très-souvent, le Gouvernement lui-même recommandait, tantôt le fils d'un employé, tantôt celui d'un militaire mort sous les drapeaux; parfois, un jeune garçon, dont la conduite, sans être encore assez répréhensible pour mériter l'envoi dans une maison de correction, donnait cependant de graves sujets de craindre pour l'avenir, si l'enfant ne recevait une bonne éducation morale. Les recommandations de ce genre arrivaient nombreuses des divers ministères et des diverses intendances ou préfectures du royaume. Jamais, tant qu'il avait un petit coin disponible, Dom Bosco ne refusait. Grâce à cette charitable méthode, sur la fin de 1855, les moindres réduits de la maison du Valdocco étaient occupés par un lit; et même, pendant l'été, un enfant avait dû mettre sa couchette sur l'un des paliers du clocher.

A la vue de cette augmentation toujours croissante de demandes, indice d'une misère, qui s'étendait de plus en plus, Dom Bosco prit la résolution d'élever le bâtiment qui s'étend encore, du portail du milieu, jusqu'à l'Eglise de Saint-François de Sales. Il fit donc appeler un nommé Juvénal Delponte, architecte et entrepreneur; et lui demanda s'il aurait des avances pour faire face aux premiers déboursés — Non, répondit l'entrepreneur. — Je n'ai pas d'argent non plus, ajouta Dom Bosco — Comment faire alors? — Commençons toujours, conclut Dom Bosco, et avant que le jour de payer les ouvriers soit arrivé, le Seigneur saura nous envoyer quelque sous.

Au mois de Mars 1856 les travaux furent commencés. On démolit la vieille petite maison, demeurée encore debout comme un témoignage de notre ancienne grandeur, et l'on entreprit la nouvelle construction, complément du dessein déjà précédemment arrêté. Pendant les heures de récréation nous allons nous-mêmes donner un coup de main aux ouvriers pour renverser les murs et porter les briques afin de gagner ainsi du temps et diminuer la dépense. Parmi les maçons employés à ce travail se trouvaient les frères Buzetti qui, depuis lors, n'abandonnèrent plus le service de Dom Bosco. Doués d'une intelligence et d'une fidélité à toute épreuve, ils firent de tels progrès dans l'art de la construction, qu'ils jouissent aujourd'hui d'une réputation bien méritée et comptent parmi les premiers entrepreneurs de Turin.

Nous avions un urgent besoin de pouvoir disposer du local au commencement de l'automne, en conséquence les travaux furent activés à tel point que, sur la fin de Juillet, la nouvelle construction était déjà couverte; et, les voûtes des quatre étages entièrement terminées permettaient l'espoir d'y habiter prochainement.

Mais un nouveau désastre vint encore fondre sur nous.

Le 22 août, vers les 10 heures du matin, un maçon était occupé à décastrer les voûtes du côté du sud. Les jours précédents, il avait enlevé les

entres des étages inférieurs et ce jour là il les enlevait à l'avant dernier étage. Il venait d'achever son travail, lorsque, sans qu'on ait pu savoir pourquoi, la voûte de cet étage s'ouvrit et tomba sur celle de l'étage inférieur; celle-ci sur celle du dessous et ainsi jusqu'à la cave. En une minute, les trois étages de cette partie de la construction ne furent plus qu'un monceau de ruines.

Cet éboulement fut pour l'oratoire un grand désastre à raison des dépenses qu'il fallut faire de nouveau. Mais au milieu de notre malheur, la main protectrice de la Divine Providence apparut bien visiblement. Nous rapporterons deux faits, des plus consolants. Le rez de chaussée, débarrassé déjà depuis quelques jours des étais qui soutenaient les voûtes, était, à cause de sa fraîcheur et de la commodité de sa situation, rempli de jeunes gens à l'heure des récréations. Les uns jouaient, les autres lisaient, étudiaient ou faisaient la conversation, d'autres se tenaient là pour la surveillance. A 9 heures et demie, la cloche sonne, et chacun, avec une diligence exemplaire, se rend soit aux répétitions, soit à la classe de pédagogie, qui se faisait pendant ce temps de vacances, soit dans la grande étude.

Mais, à peine étions-nous tous à notre poste, que nous entendîmes un bruit terrible qui nous fit tressaillir; les voûtes s'effondraient à ce moment même. Si pareil fait se fut produit quelque minutes auparavant une quarantaine de jeunes gens au moins auraient été surpris et écrasés.

Un fait non moins admirable fût la conservation du maçon, qui se trouvait sur la première voûte écroulée. Dès qu'il s'aperçut que cette voûte cédait, il chercha de suite à se mettre en lieu sûr et courût vers le mur de côté; mais en ce moment même, les briques lui manquèrent sous les pieds; se jetant alors, comme par instinct, sur un morceau de la voûte, encore intact, il y demeura suspendu par la partie supérieure du corps, les jambes pendantes dans le vide. Il avait aux pieds une paire de savates, elles tombèrent entraînées par les décombres. Il était impossible de ne pas voir l'intervention de la main de Dieu dans le maintien de ce morceau de voûte isolé, qui cependant offrit assez de résistance pour supporter ce pauvre malheureux et lui sauver la vie, bien qu'il pesa sur elle de tout son poids. — De même, malgré le grand nombre d'ouvriers qui travaillaient alors à cette construction, pas un seul n'eût à souffrir le moindre mal.

Ce jour là, Dom Bosco se trouvait hors de la maison. De retour à l'oratoire, le soir même, il vit le désastre; et en fut très-affligé. Mais, apprenant que personne n'avait été blessé, il rendit grâces à Dieu; et, d'un air tranquille et joyeux, il dit aux enfants qui se pressaient autour de lui: — Comment, aussi nombreux que vous l'êtes, vous n'avez pas été capables d'aller mettre le petit doigt sous les voûtes pour les empêcher de tomber? oh! bons à rien. — Mais j'ai pitié de vous, c'est *Berlich* (1), qui nous a donné un coup de cornes. C'est la seconde fois déjà, que cette

méchante bête nous fait la mauvaise manière de renverser notre maison. — Mais, n'importe. Il a à faire à Dieu et à la Sainte Vierge; il ne l'emportera pas — Les voûtes sont tombées, eh bien! nous les relèverons, et elles ne tomberont plus.

Lorsque nos bienfaiteurs de Turin connurent ce qui était arrivé, ils furent pleins de compassion pour Dom Bosco. Loin de se refroidir, leur zèle pour son œuvre s'accrut de plus en plus. Cependant, les dépenses déjà faites et celles, qui restaient encore à faire, s'élevaient à plusieurs milliers de francs. C'est pourquoi Dom Bosco résolut de faire appel à la charité publique, au moyen d'une grande loterie. Plusieurs raisons l'y portèrent. Il y voyait, avant tout, le moyen d'offrir à un plus grand nombre de fidèles la bonne occasion d'accomplir un acte d'excellente charité, soit en nous donnant des lots, soit en prenant ou plaçant des billets. De là devait résulter, pour eux une plus riche couronne de mérites, et, pour Dieu une gloire et un honneur plus grands. Il voulait, en second lieu, ménager un peu la bourse de ses bienfaiteurs ordinaires, pour ne pas leur ôter la facilité de faire des aumônes à tant d'autres malheureux, de Turin et du Piémont. Il voulait enfin s'assurer l'intégralité de la somme nécessaire pour terminer la construction et solder les dettes déjà faites, en dépit de l'ennemi de tout bien. Le démon perdait ainsi beaucoup plus qu'il n'avait gagné; grâce à cette multiplication des bonnes œuvres et à l'accroissement des actes de charité chrétienne envers Dieu et envers le prochain.

Dom Bosco eût à peine manifesté l'intention de faire une loterie, que plusieurs dames et plusieurs personnages du clergé et de la noblesse ou de la bourgeoisie de Turin et des villes voisines se firent un honneur de s'inscrire au nombre des promoteurs de cette œuvre de bienfaisance. Nous voudrions pouvoir reproduire ici les noms de ces généreux auxiliaires. Nous les avons tous conservés sur un registre spécial. Mais, pour ne pas être trop longs nous dirons seulement qu'ils furent plus de 340 et que les objets offerts comme lots furent plus de deux-mille-neuf-cents (1).

(1) Nous ne pouvons cependant nous abstenir de donner les noms des membres de la commission. Peu sont encore vivants, et la plus part ont été déjà appelés à recevoir la récompense éternelle. Voici ces noms:

CAYS DE GILETTA Comte Charles *Président*.
 BIANCO DI BARBANIA Baron Jacinthe *Vice-Président*.
 GALLEANI D'AGLIANO Chevalier Laurent *Secrétaire*.
 SCARAMPI DI PRUNY Marquis Louis *Directeur de la loterie*.
 COTTA Chevalier Joseph Sénateur *Caissier*.
 BELLINGERI GAËTAN Avocat.
 BOSCO JEAN Prêtre *Directeur des oratoires*.
 BOSCO DI RUFFINO Chevalier Alerano.
 CERRUTI PAUL.
 DE MAISTRE Comte Charles.
 DUPRÉ Chevalier JOSEPH Conseiller Municipal.
 FASSATI Marquis DOMINIQUE.
 GALLEANI D'AGLIANO Comte PIE
 GALLEANI D'AGLIANO Chevalier MICHEL.
 GONELLA Chevalier MARC *Directeur de la loterie*.
 GROSSO CHARLES *Directeur de la loterie*.
 PREVER ACHILLE.
 PROVANA DI COLLEGNO Comte ALEXANDRE.
 ROASENDA DI ROASENDA Chevalier JOSEPH.
 VIANCINO et VIANCINO Comte FRANÇOIS.

(1) Nom piémontais, donné au démon.

Nous croyons devoir insérer ici la lettre d'invitation lancée par le Comité.

Cette pièce, digne de figurer dans notre histoire, était ainsi conçue :

INVITATION

à prendre part à une loterie d'objets divers, au profit des oratoires de S. Louis à la Porte-Neuve, de S. François de Sales au Valdocco, et du S. Ange Gardien à Vanchiglia.

« La charité de l'Évangile inspira à l'homme les plus belles œuvres de bienfaisance. Elle évite d'attirer sur elle les regards du public ; mais, quand la gloire de Dieu et le bien du prochain le réclament ; elle n'hésite pas à vaincre ses répugnances, à tendre la main aux personnes généreuses et à raconter, s'il le faut, le bien qui s'est fait pour que ce récit engage et stimule les âmes charitables à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin.

» Dans cet esprit, le comité formé pour diriger cette loterie s'est décidé à donner un aperçu des œuvres principales qui s'accomplissent dans ces oratoires. Chacun sera par là suffisamment renseigné sur la destination que recevront les ressources à provenir de la présente loterie.

» Personne, croyons-nous, n'ignore qu'un prêtre de notre ville Dom Jean Bosco, désireux de travailler à la moralisation de la jeunesse abandonnée, a ouvert trois oratoires pour les jeunes-gens, aux trois principales extrémités de cette ville. Là, les jours de fête, on recueille le plus grand nombre possible des jeunes-garçons de la ville et de ceux qui des pays voisins affluent dans cette capitale.

Dans ces oratoires, se trouvent une chapelle pour les exercices religieux, quelques chambres pour les classes, et une cour de récréation. Les jeunes gens sont attirés par quelques récompenses, et on les occupe à faire de la gymnastique, ou quelconque autre honnête récréation, après qu'ils ont assisté aux saints offices. Le nombre des jeunes-gens présents à ces réunions excède parfois trois mille. Quand la saison le comporte, il y a classe de lecture, d'écriture, de chant et de musique instrumentale. Un nombre assez remarquable de pieux Messieurs se font un devoir d'aider à faire les catéchismes et de s'employer aussi à placer, chez des patrons honnêtes, les enfants sans travail ; pour leur continuer ensuite cette assistance pleine d'affection, que l'enfant doit attendre de son père.

L'oratoire de Valdocco possède aussi les classes du jour et du soir pendant les jours ouvriers ; ces classes sont surtout destinées aux garçons, qui ne peuvent être reçus dans les écoles publiques, soit à cause du désordre de leurs vêtements déchirés, soit à raison de leur indiscipline. Les classes du soir sont très-fréquentées. On y enseigne aussi la lecture, l'écriture, la musique vocale et instrumentale ; le tout, dans le but d'éloigner les enfants des mauvaises compagnies, où ils seraient exposés au péril certain de perdre le peu de gain acquis par leur travail, et en même temps l'honnêteté des mœurs et la religion.

Parmi ces enfants, de la ville ou des environs, il s'en trouve qui sont dans une telle misère et un tel abandon (ce sont le plus souvent des orphelins), que l'on ne pourrait leur faire l'apprentissage, sans leur donner l'habillement, le vivre et le couvert. On a du pourvoir à ce besoin par une maison annexée à l'oratoire de Valdocco ; là, se trouvent recueillis plus de cent cinquante de ces pauvres enfants (1) ; et on leur fournit tout ce qu'il faut pour en faire de bons chrétiens et d'honnêtes artisans.

Cet aperçu rapide sur l'état des oratoires permet à chacun de se rendre compte de l'emploi que recevra le produit de la loterie. Il faut payer les loyers des divers locaux, l'entretien des classes et des chapelles, donner du pain aux cent cinquante enfants recueillis ; ce sont là de graves dépenses.

De plus, il y a trois ans, lors de la fatale invasion du choléra, on dut louer, tout exprès, un nouveau local, dans lequel furent recueillis quarante orphelins, dont plusieurs sont encore dans la maison. Enfin, cette année même, on a dû terminer un bâtiment, entrepris depuis quelques années. Tous ces travaux, malgré l'extrême économie, qui a présidé à leur exécution, ont nécessité la dépense de plus de quarante-mille francs. La plus grande partie de cette somme a déjà été payée, grâce aux secours de personnes charitables, mais il reste encore une dette de douze mille francs.

Pour satisfaire à de telles dépenses, et assurer la continuation du bien commencé, nous n'avons pu trouver d'autre moyen que celui d'ouvrir une loterie d'objets divers. Ce moyen permet à toute personne de concourir à la bonne œuvre, dans la mesure, et de la manière, que lui suggèrent sa charité et ses ressources.

Dans ce but, nous avons demandé au Gouvernement l'autorisation nécessaire. Notre requête a reçu l'accueil le plus favorable ; et, par décret du 2 février courant, le Gouvernement Royal nous accorde toutes les facultés désirables pour le succès de la loterie.

Nous sommes intimement persuadés, que nos concitoyens et les personnes charitables des provinces auxquelles s'étend d'ailleurs le bienfait des oratoires et de la maison du Valdocco, voudront s'unir à nous pour y prendre une large part. Nous les prions d'envoyer des lots, et de prendre des billets. Un certain nombre de bienfaiteurs ont accepté d'être les promoteurs de cette loterie, et de s'employer, à ce titre, à recueillir les objets offerts pour lots et à placer les billets, conformément au règlement ci-joint. Nous nous sommes bornés à exposer le but des oratoires, et les moyens principaux mis en œuvre pour l'atteindre. L'œuvre nous paraît se recommander assez par elle-même, pour nous dispenser d'insister ici. Nous dirons seulement, que prendre part à cette œuvre de bienfaisance c'est travailler au bien de la société, comme à celui des individus. Vous tous, qui répondrez à notre appel, Dieu et les hommes vous béniront. Dieu ne manquera pas de vous récompenser ; les hommes auront pour vous la plus

(1) Aujourd'hui leur nombre va presque à un millier.

profonde reconnaissance, et les nombreux jeuns-gens, que vous aurez arrachés aux périls des rues et des places publiques, béniront à chaque instant votre main bienfaisante, qui les aura conduits dans le bon chemin du travail et du salut éternel.

LE COMITÉ. »

Nous ne nous perdrons pas à décrire en détail toutes les sollicitudes, les ennuis et les fatigues, que cette loterie occasionna à D. Bosco, à D. Alasonnati, et à tant d'autres de nos bienfaiteurs, parmi lesquels nous citerons le chevalier Laurent d'Agliano, l'avocat Gaétan Bellingeri, et le regretté Michel Scanagatti. Tous ces messieurs eurent la constance de passer plusieurs fois avec nous des nuits entières pour préparer les billets. Nous nous rappelons, avec une vive satisfaction, que, grâce au patronage de tant de personnes, les billets se distribuèrent par milliers et de toutes les classes de la société en prirent un grand nombre, non pas tant dans l'espoir de gagner un lot rémunérateur, que pour le plaisir de venir en aide à une œuvre dont elles voyaient toute l'utilité, pour la religion et la société civile.

Nous passerons sous silence bien des particularités ; mais il nous est doux de signaler ici le louable concours, que nous donna, dans cette circonstance, le Gouvernement même de sa Majesté, le roi d'Italie.

Dès le principe, le Ministre Rattazzi, sur une demande de D. Bosco, eût la bonté de lui allouer aussitôt mille francs pour faire face aux premières dépenses de la nouvelle construction. A la date du 9 mai 1856, du Ministère de l'Intérieur à Turin, il écrivait ce qui suit :

« Le Ministre Soussigné félicite Monsieur l'abbé Dom Bosco, directeur de l'oratoire pour jeunes-gens au Valdocco, de son projet de faire agrandir les constructions existantes afin d'étendre à un plus grand nombre d'enfants abandonnés le bienfait d'être recueillis dans cet asile. Il lui annonce que pour l'aider à supporter les dépenses à faire il a décidé de lui accorder une subvention de mille francs sur les fonds du budget de ce ministère. Il regrette que l'état actuel du trésor ne permette pas une plus large allocation. Il prévient, Monsieur l'abbé, que la dite somme lui sera comptée jusqu'à concurrence de cinq-cent francs par le caissier de ce ministère et pour le surplus, soit 500 fr., par le trésorier de la Province dans cette capitale.

Le Ministre

U. RATTAZZI. »

Après la catastrophe, dont nous venons de parler, le même ministre voulut aussi concourir à la réparer ; et, au nom du Gouvernement, il fit tenir à D. Bosco un nouveau subside de mille francs, en le lui notifiant par la lettre suivante :

Turin, 4 octobre 1856.

TRÈS-RÉVÉREND MONSIEUR L'ABBÉ,

Désireux de témoigner, d'une façon toute particulière, l'intérêt que le Gouvernement Royal prend au développement du pieux institut pour les jeunes garçons au Valdocco, institut créé et si bien dirigé par le très-Révérénd prêtre Jean

Bosco. Le Soussigné, connaissant les besoins pécuniaires de ce directeur, et sachant combien la somme de mille francs, dernièrement allouée, était au-dessous des grandes nécessités, dans lesquelles il se trouve, par décret en date de ce jour, a décidé de lui faire toucher encore mille francs sur les fonds éventuels de ce ministère.

Comme suite à sa note d'hier, le Soussigné fait connaître à Sa Révérence, Monsieur le Directeur de l'oratoire sus-indiqué, la présente détermination, et l'informe qu'il a déjà pris les dispositions nécessaires pour la délivrance, à son nom, d'un mandat de payement de la somme allouée.

Le Ministre

U. RATTAZZI.

Enfin, à l'occasion de la loterie, dont nous venons de parler, le Ministre Rattazzi envoyait, au nom de Son Ministère, un tableau à l'huile, représentant un épisode d'Herminie ; puis il rendait un nouveau décret, digne d'être connu, non seulement à raison de la subvention qu'il nous accorde, mais à cause des considérants sur lesquelles il s'appuie.

Nous le reproduisons comme document historique.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT *pour*
les affaires de l'Intérieur.

Vu le programme de la loterie d'objets divers en faveur des oratoires de St. Louis à la Porte Neuve, de St. François de Sales au Valdocco, et de l'Ange Gardien à Vanchiglia, loterie en cours d'émission, par les soins du bien méritant abbé Jean Bosco, sous les auspices duquel son nés et se maintiennent, au très-grand avantage des jeunes garçons abandonnés, les trois oratoires précités, ouverts, depuis peu, aux trois principales extrémités de cette capitale, pour donner un asile et une éducation conforme à sa condition à la jeunesse en danger dans la ville de Turin, qu'elle soit originaire de cette ville, ou qu'elle y arrive du sein des provinces.

Vu la lettre du dit abbé Jean Bosco, par laquelle il offre au Ministère quatre-cents billets de la dite loterie, au prix de cinquante centimes l'un, avec prière instante de vouloir bien les agréer, à raison des nécessités financières dans lesquelles se trouvent les pieuses Maisons sus-indiquées ;

Considérant que, sans un puissant secours, que l'abbé Jean Bosco espère de la charité publique, à laquelle il confie en grande partie son œuvre philanthropique, il manquerait des moyens indispensables pour la continuer avec succès et avec un extrême avantage pour la classe pauvre. Rappelant que le Ministère, informé des conditions financières critiques, dans lesquels s'est plusieurs fois trouvé l'Oratoire de Valdocco, qui a donné principe et continue à donner la vie aux deux autres pieux établissements de Porte Neuve et de Vanchiglia, s'est empressé de lui porter secours ; que c'est une maxime consacrée par l'usage du Gouvernement qu'il faut dans la mesure du possible accorder des subsides à tout institut qui, sous quelque dénomination que ce puisse être, se consacre à l'édu-

cation du peuple et lui facilite l'accès à cette éducation morale, que les pauvres enfants abandonnés ne pourraient autrement se procurer ;

DÉCRÈTE :

Sur les fonds éventuels du budget de ce Ministère pour l'année courante, est assignée au Révérend D. Bosco, Directeur de l'Oratoire pour les jeunes garçons au Valdocco, Président de la commission prérappelée, la somme de 200 francs, représentant la valeur de 400 billets, à 0,50 l'un. En outre, il est fait don au dit abbé de ces mêmes billets, qui lui seront restitués au bénéfice des Ora-toires de Valdocco, Vanchiglia et Porteneuve, en faveur desquels la loterie a été louablement entreprise par le zèle philanthropique du susdit abbé Jean Bosco.

L'office central de comptabilité est chargé de l'expédition du mandat de paiement de la somme sus-indiquée de deux-cents francs, au nom de Monsieur l'abbé Jean Bosco, sur la trésorerie Provinciale de cette capitale.

Donné à Turin le 30 avril 1857

Le Ministre U. RATTAZZI.

Pour copie conforme

Le Directeur Chef de la I Division

ALASIA.

Nous avons cru la reproduction de ce document pleine d'opportunité, pour que chacun puisse voir comment les Autorités Gouvernementales, elles-mêmes, appréciaient l'œuvre de notre Oratoire. Les hommes, qui tenaient alors en main le Gouvernail de l'Etat, professaient des principes bien différents de ceux de D. Bosco ; cependant, instruits par l'expérience, reconnaissaient que l'éducation, donnée par lui à ses jeunes gens, était un gage certain de bien-être pour la famille et pour la société. Ils désiraient donc la prospérité de son institut, et son développement ; et le favorisaient de tout leur pouvoir. Certes ils avaient raison ; quiconque en effet emploie ses talents, et sacrifie ses biens et sa vie pour les enfants du peuple, a droit, non seulement aux applaudissements, mais au concours de toutes les Autorités constituées. Selon Urbain Rattazzi lui-même, ce devrait être « Une maxime sacrée pour le Gouvernement d'accorder, autant qu'il est en lui, des subsides à tout institut qui, sous quelque dénomination que ce puisse être, se consacre à l'éducation du peuple et s'applique à lui faciliter l'accès à cette éducation morale, qu'il ne pourrait autrement se procurer. »

De son côté, D. Bosco entretenait volontiers des relations avec les Autorités civiles. Il faisait en cela un double bienfait, d'une part à ses jeunes-gens, d'autre part au Gouvernement lui-même. Grâce à ce bon accord, il recevait des Ministres du Roi des subsides, et leur appui pour son institut, et il leur rendait service à son tour en donnant asile à tant de pauvres jeunes-gens abandonnés. Comme nous l'avons dit, il arrivait souvent que le Gouvernement eût à pourvoir au placement d'enfants qui, sans être assez méchants pour être mêlés aux mauvais sujets, étaient ce-

pendant dans un péril et une détresse tels qu'il fallait leur trouver une place dans quelque institut ; et aucun autre mieux que celui de Dom Bosco ne se prêtait à un pareil besoin.

Aussi, malgré les nombreuses vicissitudes des temps et des personnes, ces dernières, trop souvent hélas, peu bienveillantes pour nous, Dom Bosco put continuer son œuvre et la faire progresser. Sans doute, nous le devons à la protection du ciel ; mais il faut bien dire aussi que, dans son but unique de faire du bien aux enfants du peuple, Dom Bosco s'efforça toujours de pratiquer le Divin précepte : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

À L'ORATOIRE SAINT LÉON.

Dans les lycées et grands collèges, la distribution des prix revêt solennité se pare d'une splendeur qui dénotent la grandeur et l'opulence de l'établissement et des familles qui lui ont confié leurs Enfants. C'est le jour du va et vient bruyant, de la joie impatiente du départ, des cris de bonheur, des superbes récompenses, des lauriers et des couronnes, des discours pompeux, chaudement applaudis. Pour les orphelins et les enfants pauvres, ce jour est une fête de famille qui, pour être plus calme, moins somptueuse, et moins brillante n'est pas non plus sans charmes et sans joies.

Le 19 août clôturait l'année scolaire à l'Oratoire st. Léon de Marseille. Dans cette maison, comme dans toutes les maisons de Dom Bosco, Vacances n'est pas toujours synonyme de départ, de cessation absolue du travail et abolition temporaire du règlement. Quelques uns seulement ont une famille qui les attend. Le plus grand nombre restent à l'Oratoire ou s'ils iront passer 15 jours, 8 jours près d'un père ou d'une mère qui vivent de leur travail quotidien : ils reviendront achever le temps du délassement et du repos sous le toit qui les a adoptés. Vacances, pour eux, veut plutôt dire vie de famille à l'Oratoire, vie plus intime, plus large, plus expansive ; car ici, entre le salésien et l'enfant existe le lien du cœur celui d'une mutuelle et chrétienne affection.

Cette touchante cérémonie était présidée par Monsieur Bergasse, président de l'Œuvre Saint Vincent de Paul..... En quelques phrases où se révélait la grande âme du chrétien et le cœur du père il a dit aux enfants combien ils étaient aimés des Coopératrices et Coopérateurs Salésiens et de quelle sollicitude ils étaient l'objet de la part de tous leurs supérieurs. Monsieur Bergasse se trouvait à Paris en même temps que Dom Bosco ; pour peindre ce bon Père pour la grande ville il a emprunté la plume de l'Évangéliste : Comme Jésus, Dom Bosco allait à travers les rues de la vaste cité et tous se disputaient l'honneur de toucher la frange de ses vêtements. » Nous regrettons de ne pouvoir reproduire toutes les bonnes paroles du charitable président ; merci mille fois à cet homme de foi et de zèle sans peur et sans re-

proche. Les enfants auxquels il a témoigné tant d'intérêt, le suivront par l'obéissance à ses conseils, par la reconnaissance et la prière.

Après lui, s'est levé l'éloquent Monsieur Guigon, avocat émérite et célèbre conférencier. Il a dit le calme, le silence et la tranquillité de l'Oratoire au milieu d'une ville agitée et tourmentée dont les rues, qui ne voient plus les processions religieuses, sont cependant encombrées par une foule affairée. Avec une rare facilité de langage, et une persuasive énergie, Monsieur Guigon a voulu démontrer à ces enfants, et leur a facilement prouvé qu'ils ne sont plus de ceux auxquels on peut donner le nom de déshérités; jusqu'à ce jour ils ont grandi loin des illusions de ce monde. Le premier scintillement de leur raison leur a montré un présent qui n'est point celui de la richesse et du repos, mais celui du travail et de l'activité. Pauvres et orphelins ils ont eu l'immense bonheur d'être admis dans cette maison de Dom Bosco qui faute de local, refuse à regret, mais forcément plus de 1000 enfants chaque année. Là rien ne leur manque: Les uns apprennent, avec les principes de la religion un métier qui leur ouvre l'avenir et sera leur gagne-pain assuré, le chemin à la considération et à l'estime de leurs concitoyens. Les autres, admis aux études cherchent dans la science un moyen de développer les facultés qu'ils ont reçues de Dieu, et d'embellir leurs esprits et leurs cœurs par des connaissances fécondes et de nobles et généreux sentiments. Tous sont les enfants de Dom Bosco; sa joie et sa couronne sur la terre; mais avant d'être sa brillante couronne dans le ciel, il faut qu'ils travaillent avec lui et comme il l'a fait lui-même en sa laborieuse carrière, à la resurrection et à la reconstitution chrétienne de notre société. La proclamation des notes, méritées par les étudiants et les apprentis, a donné la preuve de l'application, des progrès et de la bonne conduite de tous.

(Un Coopérateur Salésien).

ADMISSION DES ENFANTS

dans les Maisons Salésiennes.

De tous les côtés, nous arrivent des lettres demandant quelles sont, en général, les conditions d'admission dans nos Maisons Salésiennes. Nous croyons être agréables à nos coopérateurs en répondant, ici-même, par le tableau suivant;

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

I. Nul Enfant ne sera admis s'il n'est parvenu à l'âge de 12 ans. — II. On n'admettra jamais un Enfant d'une santé trop délicate ou ayant des difformités qui le rendraient incapable de travailler ou de suivre le Règlement. — III. On n'admettra comme étudiants que des Enfants ayant fini les cours de l'enseignement primaire, et qui veulent suivre le cours de l'enseignement secondaire. — IV. Avant d'admettre un élève comme étudiant, la Direction se réserve de lui faire subir un examen.

— V. Pour l'admission gratuite, on exigera un certificat constatant que l'Enfant est orphelin et en outre, pauvre et abandonné. — VI. Il n'est pas juste que celui qui possède profite des aumônes des autres. Ce principe servira à fixer le prix mensuel de la pension d'un Enfant. — VII. L'Administration se réserve le droit de congédier l'Enfant dont la conduite serait incompatible avec le Règlement de la maison. Il est donc nécessaire que les parents, tuteurs ou bienfaiteurs responsables d'un Enfant, fassent connaître, dès le jour de l'admission, leur domicile respectif. — VIII. Toutes les demandes d'admission doivent être adressées au Directeur de la maison dans laquelle on désire placer l'Enfant. Les Maisons Salésiennes ouvertes en France pour les jeunes gens, sont: le Patronage de saint Pierre à Nice, place d'armes N. 1; - l'Oratoire saint Léon, 9 rue des Romains, à Marseille et l'orphelinat de saint Joseph, au lieu dit la Navarre commune de la Crau d'Hyères, Var.

Nota. — Pour obtenir l'admission, on devra toujours présenter les actes de naissance et de baptême.

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

APPEL AUX COOPÉRATEURS.

(suite et fin (1)).

« Un enfant s'est-il rendu coupable de quelque faute un peu grave, conservez envers lui toute votre douceur, rétablissez l'ordre, s'il le faut, au moyen d'un simple avis, donné le plus paternellement possible; quant à la réprimande et à la correction, sachez prendre patience; attendez un jour, deux jours, s'il est nécessaire; profitez ensuite d'une récréation, d'un *à parte* prévu et calculé. Parlez à cet enfant le langage de la charité, soyez calmes débonnaires, comme Jésus pleurant sur Jérusalem, ou parlant à l'Apôtre infidèle. Avec un visage bienveillant, mais avec un accent navré, dites-lui tout ce qu'il y a dans sa faute: un outrage au Cœur de Jésus, une angoisse de plus pour le Cœur de Marie; une douleur pour ses parents ou ses bienfaiteurs, une profonde tristesse pour vous, qui êtes tenté de ne plus le traiter en ami et en bon élève. Soyez en sûrs, cet enfant reconnaîtra sa faute; il pleurera bientôt, et pleurera de bon cœur. Il est assez puni, il est touché par le repentir, il est sauvé! Vous n'aurez plus qu'à le relever doucement, pour l'empêcher de se décourager en s'affligeant outre mesure, et, la prière aidant, cet enfant vous donnera désormais des consolations.

Voilà le système d'éducation puisé par D. Bosco dans le Cœur même du bon et doux Jésus. Voilà les règles auxquelles tous les Salésiens doivent se conformer; et, pour y réussir, ils ont un grand moyen celui d'aller eux-mêmes au Cœur-Sacré de Jésus, forts de l'intercession de Marie Auxiliatrice. D. Bosco ne cesse de les exhorter à le faire avec une confiance et une simplicité d'affection toujours, plus grandes.

(1) Voir le précédent numéro, août 1883.

Bien chers confrères, vous tous, les Coopérateurs de D. Bosco, vous qui l'aidez si généreusement de vos sympathies, de votre argent, de vos prières, prenez aussi pour vous cette exhortation du Père à ses enfants; courez au Cœur Sacré de Jésus, pénétrez vos âmes de la dévotion la plus tendre et la plus forte à ce divin Cœur; et votre vie s'écoulera toujours heureuse, parce que vous aurez toujours la consolation du divin Cœur la paix et la force descendront au plus intime de votre être, et l'adversité même ne pourra vous enlever votre joie tout intérieure, ni faire se démentir un seul instant votre patience. Si, au contraire, vous êtes dans la prospérité, vous aurez double bonheur à la partager avec le Cœur-Sacré de Jésus, à l'en remercier avec effusion, reconnaissant la tenir de ses mains divines. D'autre part, ce Cœur divin préviendra pour vous les effets nuisibles de cette prospérité.

Courrons donc tous à Jésus et réfugions-nous dans son divin Cœur, soit pour y pleurer, soit pour nous réjouir avec Lui; qu'il soit l'inséparable ami; le confident de toutes nos peines, comme aussi de toutes nos joies. Marie Auxiliatrice étendra sur nous toute son affection pour son divin Fils, et nos demandes seront sûres d'être toujours exaucées, lorsqu'elles seront pour notre bien véritable.

Un Coopérateur Salésien.

BON EFFET D'UNE LETTRE.

..... Lâc Majeur, 3 avril 1883.

RÉVÉREND D. BOSCO,

J'ai lu dans le dernier numéro du *Bulletin Salésien* l'agréable et amusante historiette de la suppression d'une virgule. Elle m'a déterminée à imiter ce digne Prélat, et comme Lui à changer d'avis, persuadée que *qui cito dat, bis dat*: qui donne promptement, donne double.

Je pense donc, Révérend D. Bosco, Vous envoyer pour l'église du Sacré-Cœur deux cents francs, que je destinais à une œuvre pie, qui doit s'accomplir dans quelques années.

Je vous demande la faveur de ne pas publier cette offrande; mais j'y consens, si vous le faites pour encourager les autres à imiter ce charitable Prélat; toutefois ne faites pas connaître mon nom ni celui de ma ville.

J'insère ici un *bon* de 200 fr., et je vous serais reconnaissante si par quelque moyen vous me faisiez connaître les avoir reçus.

Je fus ces jours derniers à Turin. J'espérais pouvoir enfin faire votre connaissance; mais j'ai été encore cette fois trompée. On m'a dit que vous n'étiez pas à Turin.

Faites-moi la charité de me recommander à Dieu dans vos prières, et surtout devant la dévote image de Marie Auxiliatrice. Je ne vous oublie pas de mon côté, Révérend Père, ni votre Congrégation, à laquelle j'appartiens comme Coopératrice.

Je vous demande Votre bénédiction, et me dis avec respect

Et suis *Très-humble dans le Seigneur*
V. P.

GRACE OBTENUE

par intercession de notre Dame Auxiliatrice.

Nantes, 8 Septembre 1883.

Louée soit N. D. Auxiliatrice.

À l'âge de 22 ans, au mois de Mai 1882, par suite d'une recrudescence du Mal de goutte, dont j'étais atteint depuis 1872, je fus forcé de garder le lit. Après 2 mois, souffrant un peu moins, je me relevai, mais pour retomber 1 mois plus tard et cette fois pour ne pouvoir en ressortir de long temps. Pendant 9 mois je ne pus me lever que très-rarement, on était obligé de me faire manger comme un enfant, je ne le pouvais faire tout seul. Les deux derniers mois surtout je ne pouvais faire un mouvement dans mon lit sans m'aider de quelqu'un ou quelque chose, et les souffrances presque continuelles dans tous les os allaient augmentant de semaine en semaine. Mon médecin, un des docteurs les plus capables et les plus renommés de Nantes, ne pouvait fixer le terme de la maladie, mais ne le prévoyait pas avant de longues années.

Lorsque, les premiers jours de Mai je lus sur la « *Dimanche Catholique* » le récit de plusieurs guérisons obtenues de la puissance de N. D. Auxiliatrice. Je me recommandai aux bonnes prières de ses enfants, et nous commençames une neuvaine qui devait finir le 24, fête de N. D. Auxiliatrice. Ce jour-là je reçus la Sainte Communion dans mon lit. Mais la S. Vierge ne m'accorda rien, au contraire du commencement de la neuvaine les souffrances augmentèrent: toutefois ne perdant pas confiance je donnai à Notre Dame jusqu'à la fin de son mois pour me guérir et nous continuâmes à prier.

Le Dimanche suivant, 27 Mai vers 11 heures 1/4, pendant la procession du St. Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale il me vint la pensée de me lever et d'aller à la cérémonie. Tout d'abord je la chassai, mais ne me sentant aucune douleur je me hasardai à me lever et à marcher dans ma chambre. Enfin je m'habillai et j'allai à l'église avec toute ma famille remercier N. D. Auxiliatrice de la grande faveur dont elle me comblait. J'étais parfaitement guéri.

Depuis ce jour je mange à table, je vais à la messe et me promène sans le secours d'un appareil très-compliqué, dont je ne pouvais me passer depuis une dizaine d'années. AUGUSTE MERCIER.

AVIS À NOS CORRESPONDANTS.

Prière aux personnes, qui désirent une réponse, de vouloir bien écrire leur adresse, le plus clairement possible, *sur chaque lettre.*

Avec la permission de l'autorité ecclésiastique - Gérant JOSEPH FERRARI.

Sampierdarena 1883 - Imprimerie de S. Vincent de Paul.